



Points de prélèvement

Accès au site - Informations

- Panneaux d'entrée de plage
- Plage pour chiens
- Stationnement
- Handiplages
- Toilettes publiques

Sécurité des activités nautiques

- Postes de secours
- Bornes d'appel d'urgence

Balitage du plan d'eau

- Bouées de la Z.I.E.M.
- Bouées de chenal
- Limite de la Z.I.E.M.
- Limites des chenaux nautiques

Sites de baignade

- Espaces concédés par la Ville
- Espaces publics
- Limites des plages publiques

Biocénoses marines

- Cymodocea nodosa
- Posidonies
- Zostera noltii
- Matte morte
- Petits fonds rocheux
- Galets graviers
- Sable
- Vase portuaire
- Dépôts de déversoir d'orages
- Enrochements artificiels

Sont interdits sur les plages :

- le camping
- les feux
- les chiens (sauf la Lanterne)

Autres informations :

- Baignade surveillée face aux postes de secours
- Eau potable disponible à chaque douche publique